

pourrions utiliser 6,000 acres de terre pour chaque mille de chemin de fer au lieu de 5,000 que nous pouvons avoir dans les provinces de l'Ouest. Un autre avantage est que nous pourrions avoir un transport direct par une ligne pour tous les endroits touchés par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien dans tout le Canada et, par conséquent, nous serons débarrassés de tout monopole particulier.

Les ennuis, comme le disait hier l'honorable député de Vancouver-Nord, peuvent venir du fait que les deux compagnies sont susceptibles de ne pas s'entendre dans une autre région du Canada et que cette mésentente ait sa répercussion dans le progrès de la région de la rivière de la Paix. Dans ce cas, et comme le Gouvernement est intéressé, il devrait servir d'arbitre et voir à ce que les colons obtiennent justice.

L'hon. M. DUNNING: L'honorable député n'a pas grande foi dans le Gouvernement.

L'hon. M. STEVENS: Pas beaucoup.

M. KENNEDY: Oui, j'en ai, mais cela ne signifie pas que je le crois parfait.

L'hon. M. STEVENS: On est parfois déçu.

M. KENNEDY: Je conviens d'appuyer le gouvernement chaque fois qu'il a raison, mais je le blâmerai quand il fera erreur; c'est la raison qui m'envoie ici. S'il existe un moyen de faire insérer dans ce projet de loi une disposition qui donne une sortie vers la côte, je serai heureux d'appuyer la proposition.

L'hon. M. DUNNING: J'aimerais à dire quelques mots, monsieur l'Orateur, touchant les observations présentées par les honorables députés qui sont plus ou moins intéressés dans le projet de loi à l'étude et prévoyant l'achat par le Pacifique-Canadien et le National-Canadien des lignes de l'Alberta, appartenant au gouvernement provincial. Au sujet de toute cette question des facilités de transport dans la région de la rivière de la Paix et la création d'une sortie vers l'ouest, il me semble que le peuple de cette région et celui du nord de la Colombie-Anglaise pourrait être débarrassé de ses amis, parce que ses amis au Parlement ne peuvent s'entendre sur le remède à apporter à l'état de choses qu'ils décrivent.

M. KENNEDY: Le ministre, il y a deux ans, a suggéré un moyen d'en sortir. S'il met ce projet à exécution, je serai satisfait.

L'hon. M. DUNNING: Quand le ministre a suggéré ce moyen d'en sortir il n'a eu que le seul appui de mon honorable collègue et

je crains que cet appui ne soit pas assez fort et constant pour garantir au gouvernement qu'il peut s'en servir comme base.

M. GARLAND (Bow River): Est-ce que le gouvernement n'a pas déjà procédé sans appui?

L'hon. M. DUNNING: L'honorable député de Vancouver-Nord (M. McRae), dans son discours d'hier soir, a indiqué qu'il connaissait à fond cette partie du pays que le projet de loi intéresse et il indiquait une conception tout à fait nouvelle de la situation ferroviaire dans la région de la rivière de la Paix. Il veut que le débouché vers l'ouest se trouve à Vancouver, alors que l'honorable député de Skeena (M. Brady) veut la voir à Prince-Rupert. Je suis certain que si l'honorable député de Vancouver-Centre (M. Stevens) exprimait sa manière de voir, il serait en faveur d'une ligne aboutissant à Stewart. Je suis convaincu que les autorités des chemins de fer—je parle de celles qui ont la responsabilité de diriger les deux grands réseaux—qui exploiteront cette entreprise en commun, essaieront de décider ces questions dans l'intérêt économique des chemins de fer comme dans l'intérêt économique du pays traversé. Je suis sûr que les habitants de la région intéressée obtiendront de meilleurs résultats par les études de ces personnes qu'il ne saurait avoir de ceux qui siègent au Parlement, quelle que soit leur sincérité.

Je ne veux rien avancer qu'on puisse plus tard citer comme un engagement ou un appui du projet de construire six cents milles de chemin de fer au nord-est de la traverse de la rivière de la Paix, jusqu'au grand lac de l'Esclave sur le fleuve Mackenzie. Comme la plupart des membres de la Chambre le savent, j'ai la plus grande confiance dans les terres du nord du Canada, mais je vois qu'il se prépare assez de construction de voies ferrées dans ce qu'on peut appeler les propositions touchant la rivière de la Paix, sans nous engager à cette époque dans un programme s'étendant au lac des Esclaves, au nord-est. Je tiens toutefois à exprimer à l'honorable député de Vancouver-Nord la conviction que je verrai un jour, au grand lac de l'Esclave, un chemin de fer affecté à l'exploitation des ressources de cette grande région septentrionale, mais il est tout à fait prématuré d'en parler à propos de l'acquisition de ces chemins de fer, dont le point le plus rapproché est à six cents milles du grand lac de l'Esclave.

L'objet du deuxième reproche, c'est l'acquisition conjointe de ces lignes par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. L'honorable député de Rivière-de-la-Paix (M. Ken-